

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 36

Artikel: A Vevey : fête des vignerons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nuit qui lui sembla bien noire, après l'éblouissement de tantôt. Si Raymond se mariait, l'obscurité serait désormais définitive en elle.

Oh! qu'il était cruel d'avoir à parler de cela! Pourquoi lui demandait-il son avis? Il est vrai qu'en pareil cas l'amitié reçoit les premières confidences.

— Est-ce une proposition qui vous tente? interrogea la pauvre Aliette.

— Une bonne opération de bourse à faire, dit en souriant le jeune homme.

Il vit se contracter et blémir le doux visage qui ne se savait pas si bien observé. Alors, fixé sur ce qu'il désirait apprendre, il continua hâtivement, la voyant souffrir:

— J'ai refusé, Aliette, sans attendre votre conseil; je tiens à me marier selon mon cœur. Dites-moi, ai-je raison?

Et comme elle demeurait silencieuse, vaguement impressionnée, il reprit:

— Avant de me décider, car je suis décidé, j'ai fait un long stage de six mois pour... vous mieux connaître. Ma petite amie, vous voudrez bien, n'est-ce pas? devenir ma chère petite femme, pour ne plus nous

quitter, pour vieillir ensemble. Vous êtes si complètement la fiancée idéale que j'ai toujours rêvée!

Rêvait-elle aussi, la blonde Alsacienne?

Non, car les lèvres du jeune homme, elle les sent ardentes sur sa main dont il s'est emparé. C'est sa voix qui lui murmure :

— Je vous dois ce baiser depuis bien longtemps, ce baiser que vous m'avez donné là-bas, dans la vieille tour, en me disant adieu. Ah! qu'il me tardait de vous le rendre, et mille autres de plus!

De la pelouse fraîche, où neigeaient les pâquerettes, une brise douce aux mille senteurs montait, se condensait autour d'eux.

Dans leurs regards enfin confondus, Raymond et Aliette lurent le même doux secret, et ils restèrent là, silencieux, délicieusement oppressés par la chaude vie de leur double jeunesse.

Bien haut, bien haut sous le ciel de saphir, montaient par troupes allègres, les hirondelles croisant et recroisant; leurs petits cris joyeux semblaient dire aux nuages blancs effleurés: „Cet amour est un peu notre œuvre.”

Comtesse CLO.

A VEVEY * FÊTE DES VIGNERONS

La Fête des Vignerons ne ressemble à aucune autre des grandes manifestations nationales : ce n'est pas un de ces « Festspiel » chers à la Suisse allemande, magnifiant des actions de guerre ou montrant les aspirations d'un peuple vers la liberté, encore moins une pièce de théâtre, de ce théâtre dit « national », mettant en scène un héros légendaire ou historique, ou groupant, reliés par un fil tenu, des pages de notre histoire. C'est une manifestation originale et caractéristique du génie du lieu, née du sol même où elle se célèbre ; c'est la synthèse et la glorification artistique du travail agricole et plus spécialement de la culture de la vigne. Comme l'a dit Juste Olivier,

« C'est notre renom, notre création propre, notre chef-d'œuvre national. Elle est l'image du Pays de Vaud, des travaux de ses enfants et de leur joie. » De simple « parade » ou « cortège » d'une confrérie (corporation) de vignerons qu'elle était à l'origine, « elle a grandi peu à peu jusqu'à devenir l'émouvant spectacle qu'elle est aujourd'hui, unique en son genre, en profonde harmonie avec le sol qui lui prête la magnificence de son décor, fruit d'efforts persévérateurs, de beaucoup de rêves » (Ed. Rod).

Ce n'est ici le lieu ni le moment de rechercher les origines et de montrer les développements successifs de la Fête des Vignerons. Ils sont intimement liés à



A VEVEY. — Fête des Vignerons de 1905. La noce.

Phot. Wisard, Genève.

l'histoire de la Confrérie des Vignerons, qui l'a créée, dont elle est l'apanage, qui l'organise et la célèbre à des intervalles plus ou moins réguliers. Elle consista d'abord, — comme c'est encore le cas pour nombre d' « abbayes » dans le canton de Vaud — en une « parade » ou « bravade » — promenade en cortège — des membres de la Confrérie par les rues de la ville, suivie d'un banquet. Petit à petit, les fêtes se compliquèrent et devinrent les grandioses manifestations artistiques actuelles.

La Confrérie a un passé glorieux. Il y a au moins trois siècles, les maîtres vignerons de Vevey constituèrent une corporation ou abbaye. Celle-ci fut d'abord peu nombreuse : elle compta longtemps à peine une trentaine de membres (28 en 1683). A l'origine, les « maîtres vignerons » seuls y étaient admis. Elle prit pour devise *Ora et Labora* et se donna pour but essentiel le perfectionnement de l'agriculture, tout particulièrement de la culture de la vigne.

La première « parade » dont il soit fait mention dans les archives est celle du 24 juin 1648. Plus tard, la parade est suivie d'un repas sous les arbres ; puis on imagine de célébrer les travaux champêtres de l'année par des chants, des danses, des symboles. Dès 1706, on y admet des membres étrangers à l'agriculture et à la culture de la vigne. L'honneur de porter le drapeau se met aux enchères et se paie à prix d'argent. On introduit des porteurs d'attributs ou marmousets, puis des chanteurs ; Bacchus, puis Cérès, puis Palès (1797) y font leur apparition. Le nombre des musiciens s'accroît. On finit par admettre des femmes dans le cortège. En 1773, on place en tête les quatre vignerons « qui ont le mieux fait ». La fête s'embellit, se complique. On alloue des primes aux vignerons les plus méritants. Le XIX^e siècle vit cinq fêtes : celles de 1819 (5 et 6 août), 1833 (8 et 9 août), 1851 (7, 8 et 9 août), 1865 (26, 27 et 28 juillet), et 1889 (5, 6, 8, 9 et 10 août).

La fête de 1905 est la première du XX^e siècle. C'est le 16 mai 1903 que, sur la proposition de ses conseils, la Confrérie l'a décidée. Le 10 octobre 1904, les six représentations en étaient définitivement fixées aux 4 et 5, 7 et 8, 10 et 11 août. M. René Morax, à Mor-

ges, l'auteur de la *Nuit des Quatre-Temps*, de la *Bûche de Noël*, de la *Dime*, de *Claude de Siviriez*, fut chargé d'en composer le poème ; son frère, M. Jean Morax, peintre, d'en dessiner les costumes ; M. Gustave Doret, le compositeur du *Peuple Vaudois* et des *Armaillis*, d'en écrire la musique. Rarement collaboration fut plus facile, plus intime, plus unie et, partant, plus féconde. « L'ambition de l'œuvre nouvelle est d'égaler en beauté celles qui l'ont précédée et d'exprimer comme elles la joie de tout un peuple. Les organisateurs et les auteurs de la fête de 1905 ont eu pleine conscience de la difficulté et de la délicatesse de leur tâche » (René Morax).

Tous leurs efforts ont tendu à égaler, en les renouvelant, les splendeurs de cette grande œuvre d'art. Tout en respectant les grandes lignes et le cadre logique fixé par la tradition, probablement d'une façon définitive, les auteurs ont apporté quelques heureuses modifications de détail. C'est ainsi qu'ils ont placé au début l'hiver qui, jusqu'ici, terminait le défilé des saisons. « Il leur a paru que l'automne et la glorification de la vigne devaient être le couronnement de l'œuvre, comme elle en est l'élément essentiel ». Suivant en cela l'exemple de leurs prédecesseurs, ils ont encore développé les grands ensembles vocaux, les invocations et les chœurs. Poussés par un sentiment esthétique, autant que par des nécessités acoustiques, ils ont rétabli, pour Palès et Cérès, les rôles de prêtresses. Développant un élément de beauté contenu dans les précédentes fêtes, dans la bacchanale en particulier, ils ont introduit un certain nombre de danses grecques, danses d'attitudes et de gestes, danses expressives, ballet de guirlandes, ballet de canéphores, ballet de feuilles mortes.

Cet immense effort, ce travail énorme, cette grande manifestation d'art, qui est en même temps, une touchante manifestation patriotique, justifient les paroles que prononçait le président de la Confédération, M. Hammer, à la fête de 1889 : « L'âme d'un peuple se révèle dans ses fêtes. La vôtre a une haute valeur artistique et morale ; elle est la glorification du travail par les arts, et un culte rendu à la nature et aux beautés du Créateur. »

B.

QUI JE SUIS

A la station du Lion de Belfort, un monsieur d'une trentaine d'années, gros, le teint fleuri, trop bien mis pour être élégant, monte sur la plate-forme du tramway Montrouge-Gare de l'Est.

Une dame, jeune et assez jolie, accompagne ce monsieur, et prend place à l'intérieur.

Le tramway roule dans la direction de la gare de l'Est.

A un moment donné, le conducteur, qui vient de finir sa recette à l'intérieur, effleure de son pied, par mégarde, les bottines vernies du monsieur au teint fleuri.

— Pardon, monsieur, s'excuse poliment le conducteur.

— Ah ! ça, mais, dites donc, s'emballe le monsieur, vous ne pourriez pas faire attention, espèce de maladroite.

— Oh ! monsieur, je vous demande bien pardon !

— Pardon, c'est vite dit... N'empêche que vous n'avez pas besoin d'écraser comme ça, avec vos « ripatons » les pieds de vos clients.

— Monsieur, je regrette infiniment...

— Eh ! je m'en moque de vos regrets !... Ces employés sont d'une impolitesse !...

— Mais, monsieur, je ne l'ai pas fait exprès !...

— D'une grossièreté !

— Croyez bien, monsieur...

— C'est bon, taisez-vous. Vous ne savez pas à qui vous parlez !

Dès lors, le pauvre conducteur, croyant sans doute avoir affaire à une grosse légume de l'administration, n'ose plus dire un mot, et en désespoir de cause, monte sur l'impériale, pour continuer sa recette.

Et pendant tout ce temps, le monsieur au teint fleuri, ne cesse de récriminer contre l'impolitesse systématique des employés en général, et ceux des omnibus et des tramways en particulier. Il essaie même de prendre à témoins les deux messieurs qui sont avec lui sur la plate-forme, ayant l'air de leur demander leur avis.

Les deux messieurs demeurent muets comme carpes.

L'autre continue toujours à pérorer.

— En voilà un à qui ça coûtera cher !... En voilà un qui ne sait pas qui je suis !...

Le conducteur descend de l'impériale, où il a reçu le prix des places.

Le monsieur, de plus en plus excité et de plus en plus rouge, continue à invectiver le malheureux conducteur.

— Oui, mon garçon, c'est facile de gagner son argent en faisant aussi mal son service !... Mais, vous seriez vraiment trop heureux, messieurs les employés, si le public ne vous disait jamais sa façon de penser...